

DU MÊME AUTEUR AUX ÉDITIONS ALLIA

Traité de l'amendement de l'intellect Traité politique

BARUCH SPINOZA

Traité théologico-politique

Traduit du latin, présenté et annoté par J.-G. PRAT

suivi de *Jules Prat, spinoziste* par BERNARD PAUTRAT



ÉDITIONS ALLIA

TITRE ORIGINAL

Tractatus Theologico-Politicus

SUR LE TEXTE: Cette édition reproduit fidèlement le *Traité théologico-politique* de Spinoza traduit par J.-G. Prat, tel que publié en 1872 par la Librairie Hachette.

Les notes appelées par un chiffre sont de Prat.

Les notes appelées par un * sont de Spinoza.

Le lecteur ne manquera pas d'être frappé par la ponctuation adoptée par Prat, qui se signale par un usage surabondant de la virgule et un usage peu orthodoxe du point-virgule. L'examen de l'original latin montre que le traducteur a tenu à respecter la lettre même de Spinoza telle qu'on la trouve dans l'édition princeps, qu'il possédait, si bien qu'il a fourni, en quelque sorte, une version française ponctuée à la latine, ou du moins à la Spinoza. Mais il est allé fort au-delà de ce qu'exigeait la scrupuleuse fidélité: aux virgules latines il en a rajouté bien d'autres, qui font comme une scansion continue du texte. Je doute que cet écart par rapport à la norme soit fortuit, venant d'un auteur aussi lettré que Prat. Peut-être a-t-il cherché ainsi à se rapprocher de la prose française du Grand Siècle, elle-même prodigue en virgules, mais il n'est pas interdit d'y voir une autre raison, plus profonde. Cette ponctuation inhabituelle occasionne parfois une certaine hésitation à comprendre, et par là même un léger ralentissement de la lecture ainsi rendue moins coulante, mais n'est-ce pas justement le moyen de rendre le lecteur attentif au sens des phrases que ses yeux parcourent? Or rien n'est plus requis que cette attention par un ouvrage tout entier tissé d'argumentations souvent difficiles et serrées. Peut-être est-ce cela même que Prat avait voulu, et c'est pour cette raison, alors qu'il eût été bien facile de normaliser cette ponctuation, que nous nous en sommes abstenu.

В. Р.

Le texte de la main de Spinoza figurant en couverture est extrait de la lettre 43 de B.d.s. "Au très savant et très distingué Monsieur Jacob Ostens", La Haye, février-mars 1671. Photo: Rory Earnshaw.

D.R. pour la photographie de Jules Prat par Carjat page 370.

© Éditions Allia, Paris, 2015.

AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR

LE Traité théologico-politique, qui devait soulever tant de tempêtes, parut pour la première fois, en latin, à Amsterdam, dans l'année 1670, sept ans après les *Principes* de Descartes. Il était publié sans nom d'auteur, et celui de l'imprimeur, ainsi que la désignation du lieu où l'ouvrage avait été imprimé, y étaient déguisés ¹.

I. Voici ce que portait, au bas de la page du titre de l'ouvrage, titre que l'on trouvera plus loin, l'édition de 1670 (in-4°): Hamburgi, apud Henricum Künrath. CID ID CLXX. À Hambourg, chez Henri Conrad. C'est à Amsterdam, chez Christophe Conrad, assure Colérus, dans sa biographie de Spinoza, que cette première édition fut imprimée.

Sur plusieurs exemplaires de cette édition de 1670, pour répondre à quelques observations de ses amis, ou pour éclaircir différents passages qui avaient suscité une plus vive opposition de la part de ses adversaires, Spinoza ajouta en marge un certain nombre de notes. "J'ai l'intention, écrivait-il en 1675, à Henri Oldenbourg, d'enrichir ce *Traité* de quelques notes, et de détruire, si faire se peut, les préjugés conçus à son endroit." (Lettre Ix°)

Le premier de ces exemplaires, annoté par Spinoza, semble être celui qui se trouve à la bibliothèque de Kœnigsberg, et dont le docteur Wilhelm Dorow publia la copie, sous ce titre:

"Notes marginales de Benedict de Spinoza à son *Traité théologico-politique*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Kœnigsberg, par le docteur Wilhelm Dorow, avec une lithographie et un fac-simile de l'écriture de Spinoza." (Berlin, 1835, in-8°, 45 pages.)

À la première page se trouve une dédicace, écrite de la main de Spinoza, et ainsi conçue:

À l'illustre docteur Jacques Statius Klefmann, offert par l'auteur, qui l'enrichit de quelques notes, écrites de sa propre main, le 25 juillet 1676.

Le second exemplaire annoté par Spinoza parait être celui que possédait Christophe-Théophile de Murr. Il contient un plus grand nombre de notes que le précédent: trente-cinq au lieu de quinze. Mais ces premières notes diffèrent peu entre elles, et, vraisemblablement, ont été copiées par Spinoza sur ce premier exemplaire.

L'ouvrage parut sous ce titre:

Annotations de Benedict de Spinoza au Traité théologico-politique, publiées d'après l'original, avec portrait et autographe. La Haye, 1802. (In-4°, 44 pages.)

On y lit, en anglais, cette épigraphe du docteur de Murr:

"Celui-là n'est l'esclave d'aucune secte, qui, dédaignant l'étroit sentier, chemine librement dans l'espace, et tient son regard fixé sur le Dieu de la Nature."

Et, plus loin, cette mention curieuse, en latin: "Notes marginales de Benedict de Spinoza au *Traité théologico-politique* (édition in-4°, 1670), transcrites d'après l'original que possédait Jean Rieuwertz, imprimeur à Amsterdam."

Pourquoi ces précautions? D'où venait cet excès de prudence? Qui commandait ces allures inquiètes et mystérieuses? Ne vivait-on donc plus dans la libre Hollande, dans cette petite mais fière République, seul asile de la pensée, unique refuge des esprits indépendants, au milieu de la tyrannie universelle qui, sous le *grand* Roi, écrasait toute l'Europe? Ou bien, comme l'ont insinué doucereusement certains phraséologues éclectiques, tout heureux de se rencontrer sur ce terrain avec les pieux apologistes de l'Inquisition, le courage aurait-il manqué à l'auteur du *Traité théologico-politique*, pour divulguer ouvertement sa manière de voir?

Ne vous en déplaise, illustres coryphées du clair-obscur, et n'en déplaise aussi à vos bons amis, les honnêtes sectateurs de Loyola, l'homme que son hôte fut obligé d'enfermer, après l'abominable massacre des frères de Witt, pour l'empêcher d'aller placarder sur la place publique, au milieu d'une foule en délire, cette affiche vengeresse, ultimi barbarorum; celui-là ne manquait pas précisément de bravoure, et l'intrépidité morale ne lui était pas absolument étrangère. Et, d'ailleurs, jamais ce grand homme ne renia un seul instant la paternité de son œuvre. Toutes ses correspondances font foi, au contraire¹, qu'il reconnut toujours hautement le Traité théologico-politique comme le fruit de ses veilles et le résultat de ses méditations. La crainte de compromettre le courageux imprimeur qui mettait si généreusement ses presses au service des idées nouvelles, fut vraisemblablement le principal, sinon le seul motif, qui détermina l'illustre philosophe à agir avec cette circonspection.

Quoi qu'il en soit, à peine le *Traité théologico-politique* eut-il paru au jour, qu'un déchaînement inouï de cris, d'injures, d'invectives, d'anathèmes, d'imprécations, éclata de toutes parts, et contre l'ouvrage et contre l'auteur. Tous,

Enfin il existerait, dit-on, à l'université de Leyde, un troisième exemplaire annoté de la main de Spinoza.

Quant aux notes de Saint-Glain, nous n'en parlerons pas. Elles semblent avoir été copiées sur les deux premiers exemplaires que nous venons de citer; mais elles sont si étrangement défigurées et amplifiées par le traducteur, que l'on a toutes les peines du monde à les reconnaître.

I. Voyez notamment les lettres XIX, XXII, XXIII, à Oldenbourg; les lettres XLVII, XLIX, L; la lettre LII à Leibnitz; la lettre LXXIV, etc.

juifs, protestants, catholiques, Gomaristes, Arminiens, Calvinistes, Luthériens, de toutes races, de tous pays, de toutes sectes, de tous cultes, de toutes communions, vivant de dîmes et d'abus, de prébendes et de privilèges, du trône et de l'autel, firent retentir l'air, dans un touchant accord, de leurs clameurs enragées. Pour celui-ci, c'était un renégat et un imposteur; pour celui-là, c'était le prince des athées, portant jusque sur son visage le signe de la réprobation. L'un l'appelle un *misérable*; l'autre, une *peste*, et son livre, *un don* sinistre de l'enfer. Un autre déclare que c'est un esprit infernal, ambassadeur soudové de Satan. Un autre, enfin, poussant les emportements de sa haine jusqu'aux dernières limites du grotesque, s'en prend au nom même de l'auteur. Il le décompose, il le falsifie, il l'altère; et de Benedictus Spinoza, il en tire, tout triomphant, ce merveilleux anagramme: le maudit épineux.

Tant d'aboiements furieux, tant de vociférations répétées, tant d'attaques incessantes, tant de dénonciations acharnées, portèrent bientôt leurs fruits. Harassés de ce tapage, influencés par ce tumulte, circonvenus par ces délations infatigables, les magistrats d'Amsterdam eurent la faiblesse de céder. Le *Traité théologico-politique* fut interdit. Pour pouvoir circuler désormais, avec quelque sécurité, parmi le monde intellectuel, il lui fallut s'affubler d'autres titres, et marcher de compagnie avec des ouvrages différents¹.

I. Trois ans après cet arrêt de proscription, le *Traité théologico-politique* parut sous cette rubrique:

DANIELIS HENSII P.P. OPERUM HISTORICORUM COLLECTIO PRIMA.

Editio secunda, priori editione multo emendatior et auctior.

Accedunt quædam hactenus inedita.

Lugd. Batav., apud Isaacum Herculis, 1673 (in-18).

C'est très-vraisemblablement à Amsterdam, chez Jean Riewertz, qui avait imprimé le premier ouvrage de Spinoza, et à qui nous devons la publication de l'*Éthique*, que parut ce volume. Nous avons vu son nom au bas d'une édition semblable de 1674 ou 1675.

Le *Traité théologico-politique* parut encore sous les deux titres suivants:

FRANCISCI HENRIQUEZ DE VILLACORTA M. DOC. A cubiculo Philippi IV et Caroli II archiatri, opera chirurgica omnia. Sub auspiciis potentissimi Hispaniarum regis Caroli II.

Amstelodami per Iacobum Pauli, 1673.

FRANCISCI DE LA BOE SILVII totius medicinæ idea nova. Édit. II. Amstelodami, 1673.

Que renfermait donc ce *Traité*, pour soulever un tel concert de réprobations sanglantes? Quelles doctrines si abominables prêchait-il donc aux hommes, pour ameuter ainsi contre lui et contre son auteur, l'indignation pieuse de ceux que le peuple des diverses communions se plaisait à considérer comme les représentants attitrés d'un Dieu de clémence et de justice sur la terre? À quel renversement affreux des lois divines et humaines poussait-il donc les esprits? Quels attentats hideux contre la morale, quelle violation impudente des règles de l'équité, quelle profanation horrible des sentiments les plus nobles et les plus sacrés conseillait-il donc dans ses pages maudites?

Pour nous former une juste idée de ce que contient ce livre; pour connaître pertinemment la nature des enseignements qu'il donne; pour en apprécier la portée; pour nous rendre un compte très-exact de la légitime aversion qu'il doit inspirer à toute âme bien née; pour le stigmatiser nousmême, s'il le faut, avec toute la véhémence et l'indignation de cœurs sincèrement honnêtes, examinons donc rapidement quelques-unes des propositions qui s'y trouvent répandues. Par certains extraits, pris, en quelque sorte, au hasard, nous pourrons juger aussitôt, en toute connaissance de cause, et l'œuvre et l'auteur; et le caractère de l'ouvrage, et la moralité de celui qui n'a pas craint de le produire au jour.

"La vraie félicité de l'homme et sa béatitude, dit, tout d'abord, ce misérable, consistent dans la sagesse seule et dans

Cinq ans plus tard, en 1678, un sieur Saint-Glain, angevin, capitaine au service des États de Hollande, fit paraître, en français, une traduction, fort médiocre, parait-il, du *Traité théologico-politique*, sous ces trois titres à la fois:

- 1º La clef du sanctuaire, par un savant homme de notre siècle. À Leyde, chez Pierre Warnaer, 1678 (in-12).
- 2° Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs, tant anciens que modernes. - À Amsterdam, chez Jacob Smith, 1678.
- 3° Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut tant public que particulier. À Cologne, chez Claude Emmanuel, 1678.

Enfin, en 1693, parut une traduction en langue hollandaise; publication à laquelle, de son vivant, Spinoza s'opposa avec une énergie extrême, redoutant qu'elle ne fit interdire l'édition latine. (Voyez la lettre XLVII). Cette traduction fut publiée sous ce titre:

Le vrai théologien, ou la politique selon Dieu; traduit du latin. – Hambourg, 1693. – Elle était de Jean Hendrikzen Glasemaker.

la connaissance de la vérité, et nullement dans ce fait qu'il est plus sage que les autres, ou que les autres sont privés de la connaissance du vrai; car cela n'accroît absolument en rien sa sagesse, c'est-à-dire sa félicité véritable."

Jusqu'ici, ce semble, il n'y a vraiment pas grand'chose à dire. Incontestablement, il n'y a point là matière à injure, sujet à blâme, prétexte à dénonciation. Et c'est aussi votre sentiment, ô défenseurs patentés des choses saintes, puisque vous jugez prudent de garder le silence. Poursuivons donc le cours de nos investigations.

"Tout ce que nous pouvons désirer honnêtement, proclame un peu plus loin l'ambassadeur soudoyé de Satan², se rapporte par-dessus tout à ces trois points:

- 1° Connaître les choses par leurs causes premières;
- 2° DOMPTER SES PASSIONS, c'est-à-dire acquérir l'habitude de la vertu:
 - 3° Et, enfin, vivre en sécurité et dans un corps sain."

Ce n'est pas cela, non plus, selon toute apparence, ô apôtres nés de la pure morale, qui a pu motiver l'explosion de votre saint courroux, soulever votre indignation si désintéressée, déterminer vos pressantes instances auprès du bras séculier. Car, pas un de vous, s'il en était publiquement prié, n'hésiterait, je le suppose, à signer, de son nom, les maximes qui précèdent. Qu'est-ce donc qui vous a frappés au cœur? Quoi donc vous a atteints dans votre honnêteté! Quelles sentences si dévergondées vous ont blessés dans cet amour si éthéré du bien et du vrai qui vous distingue, dans ce culte permanent du juste et de la charité, qui est votre unique souci? Serait-ce, d'aventure, le passage qui va suivre?

"La meilleure partie de nous-même, continue effrontément le renégat³, c'est l'entendement ou la raison. Il est certain, en conséquence, que si nous voulons rechercher réellement ce qui nous est utile, nous devons nous efforcer, sur toutes choses, de perfectionner l'entendement, autant qu'il se peut faire; car c'est dans sa perfection que doit consister notre souverain bien."

^{1.} Ch.III, p. 79.

^{2.} Ch. III, p. 82.

^{3.} Ch. IV, p. 100.

Hélas! ce point vous laisse toujours silencieux et muets. Nulle protestation ne s'échappe de vos lèvres. Aucun geste improbateur ne se manifeste en vos personnes. Quel guignon nous presse! quelle malechance nous poursuit, de ne pouvoir rencontrer enfin l'objet de vos déplaisirs! Ne perdons point courage cependant. Feuilletons et refeuilletons sans relâche ces pages détestables. Peut-être arriverons-nous à voir où le bât vous blesse, ô sacro-saintes lumières du monde des esprits!

"La société est extrêmement utile et même grandement nécessaire 1, poursuit cet esprit sorti de l'enfer, non-seulement pour vivre en sécurité contre les ennemis, mais encore pour profiter rapidement d'une multitude de choses. En effet, si les hommes ne se voulaient prêter une mutuelle assistance, et l'art et le temps leur manqueraient pour se soutenir et pour se conserver autant qu'il se peut faire. Car tous ne sont pas également aptes à toutes choses, et chaque individu serait impuissant à préparer ce dont lui seul a surtout besoin. Les forces et le temps manqueraient à chacun, dis-je, s'il lui fallait seul labourer, semer, récolter, moudre, cuire, tisser, coudre, et faire une infinité d'autres choses indispensables au soutien de son existence; pour ne parler point des arts et des sciences, qui sont aussi souverainement nécessaires à la perfection de l'humaine nature et à sa béatitude... D'où il suit qu'aucune société ne peut subsister sans gouvernement et sans une force, et conséquemment sans des lois qui modèrent et qui contiennent les caprices des hommes et leur emportement effréné."

Quel honnête homme, en dehors de toute acception de parti, n'approuvera hautement ces lignes! Quel esprit sensé n'y donnera son plein assentiment! Quel politique sérieux n'emploiera toute son influence à faire réaliser constamment dans la pratique, ces théories si généreuses à la fois et si sages! L'universelle réprobation que vous avez soulevée contre l'auteur du *Traité théologico-politique*, et contre son ouvrage, ne trouve donc jusqu'ici rien qui la justifie, ô soutiens incorruptibles de l'ordre et de la justice. Cherchons encore, cherchons toujours. Ah! par exemple, je crois que

nous tenons l'affaire. Il se pourrait bien faire, cette fois, que nous ne soyons point déçus dans nos espérances. Voici un certain passage qui nous semble, au premier aspect, exhaler une odeur assez marquée d'irréligion, d'impiété, voire même de sacrilège et d'hérésie. Examinons-le sans retard.

"Qu'est-ce que chacun doit faire pour *obéir* à Dieu, écrit ce prince des athées? L'Écriture elle-même nous l'enseigne, en quantité de passages, de la façon la plus claire du monde, à savoir: *que toute la loi consiste en cet unique point*, DANS L'AMOUR ENVERS LE PROCHAIN. Personne ne peut donc nier que celui qui chérit son prochain comme soi-même, d'après le commandement de Dieu, ne soit réellement obéissant et heureux, selon la loi; et que celui, au contraire, qui hait son prochain ou qui le délaisse, ne soit rebelle et obstiné ¹."

Ou'est-ce à dire? vases d'élection, calices de sainteté, colonnes immaculées de sapience et de précellence, vous baissez incontinent la tête. Je vois vos faces blêmes iaunir encore davantage, et s'allonger outre mesure. Vous roulez des yeux farouches, sous vos épais sourcils. Vos cheveux gras et plats se hérissent de fureur. Vos lèvres, humides de bave, se contractent d'un mouvement convulsif. J'aperçois votre main qui cherche instinctivement, aux replis de votre ceinture, une lame acérée, une torche incendiaire ou une fiole empoisonnée. N'avez-vous pas d'autre réponse à faire? Est-ce là le seul moyen qui soit en votre puissance de confondre l'imposture? Ne possédez-vous point d'autres procédés pour démontrer victorieusement à la troupe de vos fidèles, l'erreur de vos adversaires, et le dérèglement de leur manière de voir? L'outrage et la calomnie, les imprécations et les persécutions, le fer et le feu, sont-ce donc là les seules armes dont vous sachiez faire usage? Sont-ce donc tous vos arguments contre les idées, même justes, qui ont le malheur de vous déplaire?

Ô Rabbins de la synagogue, ce que vous ne voulez avouer, nous allons vous le dire! Ô ministres de Luther et de Calvin, ce que vous n'osez confesser, nous allons le faire connaître! Ô pontifes du catholicisme, ces prétextes spécieux d'amour

divin et de salut éternel des âmes, dont vous savez envelopper, avec un artifice si consommé, vos ressentiments implacables, nous allons les réduire à leur juste valeur!

Non! l'objet de votre haine, le sujet de vos fureurs, la raison de vos persécutions acharnées, ce ne sont point les doctrines que nous vous avons exposées tout à l'heure; car, autrement, à quel rang de l'échelle sociale faudrait-il donc vous classer, vous qui prétendez au rôle exclusif d'éducateurs des peuples, si, au fond, vous ne donniez votre plein assentiment à ces préceptes si élevés, à ces théories si saines et si larges. Les motifs de voire animosité extravagante sont tout autres. La cause de vos rancunes inexorables, la voilà.

Dans votre orgueil insensé, ô Scribes et Pharisiens, dans votre infatuation risible, vous vous proclamez superbement le seul peuple élu de Dieu sur la terre, choisi expressément par lui, pour l'éternité, au-dessus de tous les autres. D'où vous vous arrogez insolemment le droit impie de vivre, comme à part, au sein des différentes nations, de les tenir en souverain mépris, et de les exploiter en toute sécurité de conscience.

Or, que dit ce philosophe austère, de votre race néanmoins, dégagé de toutes les vaines agitations des hommes, et qui plane, impartial, dans les hauteurs sereines de la justice et de la vérité?

"L'élection des Hébreux et leur vocation consistent uniquement dans la félicité temporelle de leur empire...; dans tout le reste, ils ont été égaux aux autres peuples, et Dieu est également propice à tous les hommes¹."

Et ailleurs:

"Et, certes, il ne faut pas croire que des hommes accoutumés aux superstitions des Égyptiens, incultes, écrasés par la plus misérable des servitudes, aient compris de Dieu quelque chose de sensé; ou que Moïse leur ait enseigné autre chose que des règles de conduite; non point, il est vrai, à la manière d'un philosophe, pour qu'ils vécussent enfin par la liberté de l'âme; mais comme un législateur, afin qu'ils fussent forcés de vivre honnêtement, d'après les commandements de la loi... Il est certain, en conséquence, que les Juifs ont ignoré l'excellence de la vertu et la béatitude véritable ¹."

Anathème! anathème! avez-vous crié aussitôt, vous sentant directement atteints dans votre jactance audacieuse, dans votre exclusivisme fanatique, ainsi que dans vos profits illégitimes.

Follement attachés à la lettre, en adoration devant des points et des virgules, rétrécissant chaque jour votre esprit dans des interprétations puériles et des commentaires baroques, vous en êtes arrivés à déclarer, ô Luthériens et Calvinistes, que la Bible a été écrite par la propre main de Dieu; que c'est le livre unique devant lequel tous se doivent agenouiller, depuis la première jusqu'à la dernière page; admirant ses non-sens, respectant sa confusion, révérant ses fautes typographiques, honorant les monstruosités qu'elle renferme, se proposant pour exemple, dans une pieuse pensée de propagande universelle, les actes de férocité inouïe qui y sont racontés.

Or, que démontre au long, d'une façon irréfutable, le philosophe éminent qui voit, dans un écrit, autre chose que de l'encre et du papier, qui cherche, sous les mots, le sens réel qu'ils expriment, qui s'efforce d'arracher l'esprit humain aux énervants mirages de l'idolâtrie; et qui veut, comme Socrate, amener l'homme à puiser en lui-même les sources de la vérité, à trouver librement, dans son for intérieur, les règles du juste et de l'honnête?

Il démontre:

1° Que le *Pentateuque* n'a pas été écrit par Moïse, mais par un autre que Moïse, et qui a vécu plusieurs siècles après lui²;

2° Que le livre de *Josué* n'est pas autographe, et qu'il a été écrit plusieurs siècles après la mort de Josué³;

3° Que les livres des Juges, de Ruth, de Samuel, des Rois, ne sont pas non plus de ceux dont ils portent le nom; mais

^{1.} Ch. 11, p. 73.

^{2.} Ch. VIII, p. 191.

^{3.} Ch. VIII, p. 195.

que tous ces écrits ont eu vraisemblablement pour auteur, l'historien Hesdras¹.

De même pour les autres livres de l'ancien Testament²; de même pour les Évangiles³. "Les livres sacrés, en effet, dit Spinoza, n'ont pas été écrits par un seul individu, ni pour la foule d'une seule époque; mais par un grand nombre d'écrivains, de génies divers et de siècles différents; de telle sorte que si nous voulions faire l'addition de toutes ces années, nous trouverions presque deux mille ans, et peut-être davantage⁴."

Anathème! anathème! avez-vous dit pour votre part.

Dès l'enfance assouplis au joug, enrégimentés pour toute la vie comme une troupe de soldats mercenaires, soumis à une hiérarchie inflexible, dont les chefs ne dispensent l'avancement et les faveurs qu'aux plus méritants par la servilité et par une aveugle obéissance, destitués de toute initiative, dépourvus de tout ressort et de toute velléité d'indépendance, ayant perdu non-seulement la qualité d'hommes, mais même celle de citoyens, ô prêtres du catholicisme! comme tous les esclaves façonnés de longue main au pain de la servitude, vous vous êtes complu dans l'idée d'un maître permanent, d'un roi infaillible et absolu, d'une sorte de vice-Dieu trônant sur la terre, qui s'entretient de la substance des peuples, qui pense pour vous, dans le secret, dont les ordres, quels qu'ils soient, sont des lois, et à qui vous rapportez tous vos desseins, tous vos actes, tous vos vœux, tous vos désirs. Qu'est-ce que ce maître pérennel? D'où ce souverain tire-t-il son autorité? Qui l'a établi le représentant de la Divinité parmi les hommes? Quelle volonté indiscutable a conféré à ses décrets le sceau et le bénéfice de l'infaillibilité? Nul de vous ne s'est enquis de le savoir. Nul de vous n'a osé interroger l'histoire. Nul de vous n'a eu le courage de soulever le voile des affirmations mensongères et des usurpations criminelles.

^{1.} Ch. VIII, p. 196 et suivantes.

^{2.} Ch. x, p. 223 et suivantes.

^{3.} Ch. XII, p. 257.

^{4.} Ch. xIV, p. 269.

Un homme s'est trouvé, amant passionné de la justice et de la vérité, adversaire impitovable de toutes les superstitions et de toutes les impostures, qui a fait, au milieu de sa vie obscure, ce que vous n'avez pas voulu entreprendre.

"Pour ce qui est de l'autorité des Pontifes Romains, vous dit-il, elle a besoin d'un plus clair témoignage; et ce n'est pour nulle autre cause que je la récuse. Car, si les Pontifes Romains nous pouvaient faire voir cette autorité, par l'Écriture, avec autant de certitude que les Grands-Prêtres des Juifs pouvaient autrefois prouver la leur, cela ne me toucherait en rien, qu'il se soit trouvé, parmi les Pontifes Romains, des hérétiques et des impies; puisqu'on en a trouvé jadis parmi les Grands-Prêtres des Hébreux, lesquels ont acquis le pontificat par des moyens sinistres; et qui ont eu néanmoins, par l'ordre de l'Écriture, le souverain pouvoir d'interpréter la loi. Mais comme les Pontifes Romains ne nous peuvent montrer aucun semblable témoignage, leur autorité demeure fort suspecte. Et dans la crainte que, trompé par l'exemple du Pontife des Hébreux, quelqu'un ne suppose que la religion catholique a besoin, elle aussi, d'un Pontife, je veux faire remarquer que les lois de Moïse avaient besoin nécessairement, pour être conservées, d'une certaine autorité publique; parce qu'elles étaient les droits publics de la patrie.

Mais, en affaire de religion, la chose est bien différente. Car, comme la religion consiste moins dans les actes extérieurs, que dans la simplicité et dans la véracité du cœur, elle ne relève d'aucun droit ni d'aucune autorité publics.

Il s'en faut donc de beaucoup que, de l'autorité du Pontife des Hébreux, pour interpréter les lois de sa patrie, on en puisse conclure l'autorité du Pontife de Rome, pour interpréter la religion¹." Anathème! anathème! avez-vous hurlé à votre tour.

Et tous ensemble, incomparable accord! rencontre merveilleuse! juifs, protestants, catholiques, négligeant vos griefs réciproques, faisant trêve à vos discordes intestines, oubliant un moment vos inimitiés héréditaires, passant l'éponge sur

^{1.} Ch. VII, p. 175 et suivantes.

vos dissensions sanglantes; la rage au cœur, la calomnie à la bouche, la délation sur les lèvres; vous vous êtes donné la main pour écraser l'infâme.

Eh quoi! n'avait-il pas osé dire, à propos des miracles, ce misérable?

"Rien n'arrive dans la nature *qui soit contraire à ses lois universelles*, et rien n'arrive, non plus, qui ne s'accorde avec ces lois, ou qui n'en dérive... La Nature observe donc toujours des lois et des règles, bien que nous ne les connaissions pas toutes, qui enveloppent une nécessité et une vérité éternelles, et par conséquent, aussi, *un ordre fixe et immuable...*D'où nous pouvons conclure qu'un miracle, qu'il soit contre la nature, ou au-dessus de la nature, EST UNE PLEINE ABSURDITÉ!"

N'avait-il pas osé dire encore, touchant les cérémonies, ce monstre sorti de l'enfer?

"Nous voyons que la loi divine naturelle n'exige point de cérémonies, c'est-à-dire ces actions, INDIFFÉRENTES EN SOI,... incapables de perfectionner notre entendement,... établies seulement comme des signes extérieurs de l'Église universelle; et non comme des pratiques qui soient de quelque importance pour la béatitude, ou qui renferment en elles quelque sainteté²."

N'avait-il pas écrit, en traitant de la politique, cet anarchiste?

"Que le gouvernement démocratique lui semblait le plus naturel, et s'approcher le plus de la liberté que la nature accorde à chacun. En effet, sous ce gouvernement, ajoutait-il, personne ne transfère son droit naturel à un autre, de telle sorte qu'il n'y ait plus lieu pour lui de délibérer dans la suite; mais c'est à la majorité de la société tout entière, dont lui-même fait partie, qu'il transfère ce droit; et, par ce moyen, tous restent égaux, comme devant, dans l'état de nature³."

N'avait-il pas poussé l'audace, ce prince des athées, jusqu'à imprimer, en parlant des ministres des cultes, les lignes suivantes?

^{1.} Ch. VI, p. 132 à 138.

^{2.} Ch. IV, p. 103 et 104. Ch. V, p. 122 et 123.

^{3.} Ch. xvi, p. 293.

"Nous voyons, avec la dernière évidence, combien il est pernicieux, et pour la religion et pour l'État, d'accorder aux ministres des cultes, le droit de rendre des décrets ou de traiter des affaires du gouvernement; et que toutes choses, au contraire, suivent un cours infiniment plus tranquille, si les ministres des cultes sont contenus de telle sorte, qu'ils ne donnent leur avis sur aucun point, à moins qu'on ne le leur demande; se bornant à enseigner, et à mettre en pratique, les doctrines seules et les cérémonies qui ont été acceptées et qui sont le plus en usage "."

Enfin, pour couronner tant d'abominations et de maléfices, n'avait-il pas conclu, à la fin de son livre, cet ambassadeur soudoyé de Satan?

"Que les véritables fauteurs de désordres ce sont ceux qui, dans un État libre, veulent supprimer la liberté de pensée, LAQUELLE NE PEUT ÊTRE ÉTOUFFÉE;

Qu'il n'est rien de plus sûr pour l'État, que de faire consister la piété et la religion dans le seul exercice de la charité et de l'équité;

Que le droit des Souverains Pouvoirs, aussi bien dans les choses *sacrées* que dans les choses profanes, se rapporte AUX ACTES SEULS; ET QUE L'ON LAISSE À CHACUN LE DROIT DE PENSER CE QU'IL VEUT, ET DE DIRE CE QU'IL PENSE²."

Sus! Sus! au raisonneur! Sus au philosophe! Sus au révolutionnaire! Sus au mécréant!

Et, cependant, avec quels soins patients, avec quels ménagements infinis, avec quelles précautions quasi-maternelles, ce grand homme essaie de détruire l'erreur enracinée en vous-mêmes! Comme il procède pas à pas, pour ne heurter point trop violemment vos préjugés séculaires! De quelle main délicate et savante il entreprend de soulever le voile épais qui obscurcit votre entendement! Comme il vous entraîne doucement à sa suite, pour vous faire franchir, sans trop de peines, les difficultés et les obstacles! De quelle voix émue il fait appel à votre raison! Comme il tente, sans se lasser, de réveiller en vos âmes engourdies, le sentiment du

^{1.} Ch. xvIII, p. 346.

^{2.} Ch. xx, p. 374 et 376.

juste, latent au fond de toutes les consciences! Avec quelle chaleur véhémente, enfin, il invoque, auprès de vous, la paix, la prospérité, la concorde, le bonheur commun des humains!

Mais que sont, pour vous, ces supplications instantes? De quel poids pèsent à vos yeux, ces preuves sans réplique et ces démonstrations irréfragables? Que vous font, vraiment, l'union des âmes, et l'harmonie des volontés, et la félicité de l'homme sur la terre, pourvu que vous conserviez votre influence? Que vous importent, en somme, l'anéantissement des superstitions et la rédemption des intelligences, si vous continuez à commander aux âmes? Car c'est là votre première et plus importante préoccupation. C'est là le fin mot de la question. C'est là tout le mystère.

Sous les dehors trompeurs d'un zèle ardent pour les choses de la religion, ce que vous cachez, ô contempteurs de la loi divine, ce sont vos convoitises insatiables d'honneurs et de richesses. Sous le masque hypocrite de la piété et du culte de Dieu, ce que vous abritez, ô endormeurs des revendications légitimes, c'est votre passion effrénée du pouvoir. Ces transports aveugles où se déploie votre rage; cet acharnement sans exemple où s'usent tous vos efforts: quel en est le mobile? L'immonde intérêt de boutique. Périsse le développement des facultés intellectuelles, vous chuchotez-vous à voix basse; périssent le perfectionnement et la dignité de l'être humain, plutôt que notre maîtrise sur toutes choses! Périsse le progrès des lumières; périssent la science et ses découvertes; périssent et la liberté, et la civilisation, et le monde tout entier, plutôt que de voir porter atteinte à nos plans monstrueux de domination et d'énervement universels! "Sépulcres blanchis! vous a crié celui dont vous vous prétendez impudemment les disciples et les continuateurs, de la maison de mon père, vous avez fait une caverne de voleurs."

Depuis l'époque de la Renaissance, depuis le réveil de l'esprit humain, depuis bientôt quatre siècles, notre monde est comme un champ de bataille où se tiennent constamment en présence deux principes absolument inconciliables: la foi aveugle et le libre examen; l'autocratie et la liberté; la servitude des âmes et des corps et leur affranchissement; le privilège et l'égalité; le bon plaisir et la justice;

le trône doublé de l'autel et la république. Vainement, en cent combats effrovables, après avoir répandu des flots de son généreux sang, la masse des opprimés a su, plus d'une fois, par sa vaillance, faire pencher la balance en faveur du bon droit. Mal dirigée, pleine d'ignorance, trop clémente souvent après la victoire, le jouet d'ambitions ineptes et malsaines, à chaque effort pour sa délivrance, on la voit retomber plus lourdement sous le joug. La lutte continue néanmoins plus meurtrière, plus implacable que jamais. La pitié semble éteinte au fond des cœurs. Des créatures humaines sont écrasées avec une barbarie que l'on épargne aux bêtes sauvages. La mort fauche, par larges coupes, dans ces moissons de libres-penseurs. Tout se tait; tout se dissimule; tout se resserre. La vie paraît comme suspendue. L'ombre du cimetière semble seule planer sur la place publique. Plus de discussions, plus de luttes fécondes d'idées, plus de mouvement, plus de réclamations viriles. Le droit est mort. Vive le Roi! Le libre examen agonise. Vivent derechef les miracles! Le travail est affreusement maté. Vive pour toujours le Seigneur Capital!

Insensés! qui ne voyez pas que, demain, tout va recommencer. Insensés! qui ne vous apercevez pas que chacune de ces horribles défaites est une étape certaine vers le triomphe définitif. Insensés! qui ne comprenez pas qu'il n'y a point de droit contre le droit, point de résistance durable contre le juste, point de force efficace contre la vérité. Insensés! qui vous imaginez que le fleuve remontera vers sa source; que le soleil de lumière ne finira point par percer un jour les nuages dont il est offusqué. Doublement insensés et criminels, et de ne pas sentir que vous sacrifiez vos intérêts les plus chers à une poignée de maltôtiers criant: "Après nous le déluge;" et de refuser aux instruments de votre richesse, le droit de s'asseoir, comme vous, au banquet de la vie!

Assez de carnage, assez de répressions féroces, assez de semences funestes de haines. La vieille idole théocratique et monarchique, avec son appareil suranné, avec ses institutions de servitude, d'extorsion, d'étouffement, a fait, depuis longues années, son temps. Vermoulue jusqu'en ses fondements, c'est en vain que ses chevaliers de l'aventure s'efforcent, pour la maintenir sur pied, de la parer d'oripeaux

neufs et de lui farder le visage. Elle craque de toutes parts, n'abusant plus que les naïfs. Elle chancelle, décrépite, sur sa base; exhalant, autour d'elle, l'odeur cadavérique propre à ceux qui vont bientôt mourir. Debout, la jeune et vivace République. Debout, la liberté de conscience, la liberté de pensée, la liberté d'association. Debout, les principes sauveurs contre qui ne prévaudront pas, quoiqu'ils fassent, les machinations des eunuques. Debout, les âmes intrépides qui, intactes parmi la corruption, veulent par une large instruction, tirer le peuple de son séculaire esclavage. Debout, tous ceux qui aiment la justice et la vérité. Et toi, bourgeoisie du dix-neuvième siècle, maintenant que tu as conquis ton rang, ne te souviendras-tu pas de tes frères d'armes? As-tu perdu mémoire de votre alliance sainte, de vos efforts communs, et de vos fiers combats d'autrefois? Tes yeux resteront-ils fermés à l'évidence? Demeureras-tu éternellement sans entrailles et sans intelligence? Ne comprendras-tu pas que tu joues, d'un seul coup, par tes résistances, impies autant qu'imbéciles, et ton or et ta vie? Comme les nobles, en 89, n'auras-tu pas enfin ta nuit éclatante du 4 août?

Un mot, pour finir, sur cette traduction. Est-il besoin de dire qu'elle est aussi exacte, aussi fidèle que possible; suivant le texte pas à pas? Est-il nécessaire de faire remarquer qu'une œuvre de cette valeur, l'une des plus fortes et des plus courageuses qui soient sorties d'un cerveau humain, ne se peut délayer en flasques paraphrases, sans l'oubli de toute convenance; et, pourrait-on ajouter, de toute probité littéraire? Il est une chose, toutefois, que nous nous sommes permis de faire, autorisés, ce nous semble, et par un long commerce avec l'ouvrage, et par notre vénération pour l'auteur. Dans l'édition originale, le texte court d'un bout à l'autre, ainsi que cela se faisait pour les fortes organisations intellectuelles du dix-septième siècle, sans point d'arrêt, pour ainsi dire, sauf la séparation en Chapitres. En des matières si ardues, devant la mollesse des générations présentes, pour qui tout travail soutenu est un pesant fardeau, nous avons pensé qu'il serait utile de diviser chaque Chapitre, à l'entrée en matière de développements nouveaux, comme la chose se pratique de nos jours, au surplus, en un

certain nombre de sections. Avec l'énoncé, en vedette, des différents livres de la Bible, avec le titre courant de chaque Chapitre, et l'importante addition de toutes les notes marginales de Spinoza, publiées jusqu'à ce jour, telles sont les seules innovations apportées au texte primitif.

Et, maintenant, va petit livre. Suis ton chemin dans le monde. Débrouille tout doucement les intelligences. Et fasse que se réalise un jour ce vœu si simple dans son expression et si touchant de son auteur: "Heureux, certes, serait notre siècle, si nous le voyions libre aussi de toute superstition!!"

Paris, 31 janvier 1872

TRAITÉ THÉOLOGICO-POLITIQUE

CONTENANT

QUELQUES DISSERTATIONS OÙ L'ON MONTRE

QUE LA LIBERTÉ DE PHILOSOPHER

PEUT ÊTRE ACCORDÉE NON-SEULEMENT SANS PORTER ATTEINTE
À LA PIÉTÉ ET À LA PAIX DE L'ÉTAT,

MAIS ENCORE QU'ELLE NE PEUT ÊTRE ENLEVÉE

QU'AVEC LA PAIX DE L'ÉTAT ET LA PIÉTÉ ELLE-MÊME

"Par là nous connaissons que nous demeurons en Dieu, et que Dieu demeure en nous, parce qu'il nous a communiqué de son esprit."

(Jean, Ép. I, chap. IV, vers. 13.)

PRÉFACE DE SPINOZA

sı les hommes pouvaient diriger toutes leurs affaires d'après un dessein réglé, ou si la fortune leur était toujours propice, ils ne seraient le jouet d'aucune superstition. Mais, comme ils en sont réduits souvent à un tel degré d'extrémité, qu'ils sont incapables de prendre aucune décision, et qu'ils flottent misérablement, la plupart du temps, à cause des biens incertains de fortune qu'ils désirent sans mesure, entre la crainte et l'espérance, leur esprit est alors excessivement enclin, d'ordinaire, à croire toutes sortes de choses. Sont-ils dans le doute? Un mobile léger suffit à les pousser ou à droite ou à gauche. Demeurent-ils agités entre la crainte et l'espérance? C'est plus facilement encore qu'ils vont dans un sens ou dans un autre. D'autres fois, vous les voyez pleins de présomption et de jactance, et tout gonflés d'eux-mêmes.

Ce sont là des faits que personne n'ignore, je suppose, bien que la plupart des hommes ne se connaissent pas eux-mêmes. Personne, en effet, n'a vécu parmi les humains, sans voir que, dans la prospérité, presque tous, si inexperts soient-ils, regorgent d'une telle sagesse, qu'ils croient qu'on leur fait injure, si l'on veut leur donner un conseil. Dans l'adversité, au contraire, ils ne savent où tourner la tête; on les voit quêter, en suppliant, un avis de tout le monde; et il n'en est pas un, si inepte, si absurde, ou si vain soit-il, qu'ils ne suivent. Puis, pour les causes les plus légères, tantôt ils espèrent un sort meilleur, tantôt ils en redoutent un pire. Voient-ils arriver, en effet, tandis qu'ils roulent dans la crainte, quelque événement qui les fasse ressouvenir d'un certain bien, ou d'un certain mal passés? Cela dénonce, à leur avis, une issue heureuse ou malheureuse; et bien que cet événement les trompe pour la centième fois, ils ne l'appellent pas moins un bon ou un mauvais présage. Voient-ils encore se produire quelque chose d'insolite, qui les frappe d'une grande admiration? C'est là, s'écrient-ils, un prodige, qui marque la colère des dieux, ou d'une Divinité suprême; et, alors, ne point apaiser ces divinités, par des offrandes et par des sacrifices, c'est un crime pour ces hommes voués à la superstition, et les véritables ennemis de la religion.

Et c'est en cette sorte qu'ils imaginent mille extravagances; et comme si la nature entière délirait avec eux, ils l'interprètent de cent manières surprenantes.

Les choses étant ainsi, nous voyons alors que les hommes les plus enclins à tous les genres de superstitions, ce sont ceux-là, surtout, qui désirent sans mesure les biens incertains de fortune. Nous voyons encore que c'est principalement quand ils sont jetés au milieu des périls, et qu'ils ne se peuvent être de secours à eux-mêmes, que tous les humains implorent l'assistance divine, par des offrandes et par des larmes de femmes; qu'ils appellent la raison aveugle, parce qu'elle ne leur peut montrer une voie assurée pour atteindre les vanités qu'ils désirent; et vaine, la sagesse humaine. Les délires de l'imagination, au contraire, les songes, de puériles inepties, ce sont là, dans leur pensée, des réponses divines. Que dis-je? Ne croient-ils pas que Dieu a les sages en aversion, qu'il grave ses décrets, non pas dans l'âme humaine, mais aux entrailles des animaux; ou bien que les idiots, les insensés, et les oiseaux, par un souffle et un instinct divins, les prédisent; tant la crainte fait extravaguer les hommes.

La cause d'où naît la superstition, celle qui la conserve et l'entretient, c'est donc la crainte. Que si l'on désire connaître, en outre de ce que je viens de dire, quelque exemple particulier de ce que j'avance, que l'on considère Alexandre. Dès qu'il apprit à craindre la fortune, pour la première fois, aux portes de Suse, il commença, par superstition, à convoquer les devins. (Voyez Quinte-Curce, v, chap. IV.) Darius vaincu, il cessa de consulter les devins et les oracles, jusqu'à ce que, effrayé une seconde fois par le malheur des circonstances, car les Bactriens avaient fait défection, et les Scythes le harcelaient au combat, tandis que lui-même gisait dans l'inaction, à cause de sa blessure, "il se tourna de nouveau, comme le dit Quinte-Curce, VIII, chap. VII, vers la superstition, aveuglement des âmes humaines, ordonnant à Aristandre, en qui il avait mis sa confiance, d'explorer par des sacrifices, l'issue des événements."

Et l'on pourrait rapporter en cette sorte une multitude d'exemples, qui montrent, de la manière la plus claire, que ce n'est que durant la crainte, que les hommes sont en proie à la superstition; que tous les objets qu'ils ont adorés par une vaine religion, n'ont été que des fantasmagories, et les délires d'âmes tristes et craintives; et, enfin, que c'est surtout dans les dernières extrémités de l'empire, que les devins ont régné sur la foule, et ont été le plus formidables à leurs Rois. Mais, comme cela est assez connu de tout le monde, j'imagine, je m'abstiens d'en dire davantage.

De cette cause de la superstition, il s'ensuit donc clairement que tous les hommes sont sujets à la superstition par nature, quoi qu'en disent ceux qui sont d'avis qu'elle provient de ce que les hommes ont une idée confuse de la Divinité. Il s'ensuit aussi qu'elle doit être fort variable et inconstante, comme tous les aveuglements de l'âme, et les emportements de la fureur; et, enfin, qu'elle ne peut être maintenue que par l'espérance, par la haine, par la colère et par la ruse; très-certainement parce qu'elle ne naît pas de la raison, mais d'une passion unique, et, par là même, très-puissante ¹.

Mais, autant les hommes sont facilement pris par tous les genres de superstitions, autant il est difficile de les faire persister dans un seul et même. Bien plus, comme la foule demeure toujours également misérable, elle n'acquiesce jamais longtemps alors à la même chose; mais ce qui lui plaît le plus, c'est ce qui est nouveau, et ne l'a point encore trompée; inconstance qui a été vraisemblablement la cause de troubles nombreux, et de guerres atroces. Rien ne gouverne donc plus puissamment la multitude que la superstition, comme il résulte clairement de ce qui a été dit tout à l'heure, et comme Quinte-Curce aussi l'a remarqué excellemment, Liv. IV, chap. x. D'où il arrive que la multitude est aisément entraînée, sous prétexte de religion, tantôt à adorer ses rois comme des dieux, tantôt à les détester et à les exécrer, comme la peste commune du genre humain. Afin d'éviter ces maux, on a mis tout en œuvre pour orner la religion, vraie ou fausse, d'un culte et d'un apparat tels, qu'elle passât pour la plus importante de toutes les occupations, et fût toujours pratiquée par tous avec la plus stricte observance. C'est en quoi les Turcs ont parfaitement réussi, eux qui

^{1.} Voyez Éthique, part. IV. Le Schol. de la Prop. XLIV, et Prop. IX.

considèrent comme un crime, la discussion, et qui enchaînent le jugement de chacun par tant de préjugés, qu'ils ne laissent en l'âme aucune place à la saine raison, pas même pour douter.

Mais si le secret dernier du régime Monarchique, et son intérêt absolu, sont de gouverner des hommes abusés, et d'ombrager, sous le nom spécieux de Religion, la crainte qui les doit retenir, afin de les faire combattre pour leur esclavage, comme si c'était pour leur salut, et considérer, non comme une honte, mais comme un suprême honneur, de verser leur sang, et de dépenser leur vie pour la vanité d'un seul homme; rien de semblable ne peut être imaginé dans une république libre; et l'on ne pourrait tenter une plus malheureuse entreprise, puisqu'il répugne radicalement à la liberté commune, de dominer le libre jugement de chaque citoyen par des préjugés, ou de le comprimer de quelque manière que ce soit. Quant aux séditions qui sont excitées sous prétexte de religion, elles naissent uniquement, sans aucun doute, de ce que l'on fait des lois sur les matières spéculatives, et de ce que les opinions sont considérées comme crimes, et condamnées comme telles; et ce n'est point au salut public que sont immolés leurs défenseurs et leurs partisans, mais seulement à la haine et à la furie de leurs adversaires. Que si, d'après les lois de l'État, les actes seuls étaient mis en accusation, et que les paroles et les écrits eussent le bénéfice de l'impunité, nulles séditions de ce genre ne pourraient être tramées sous l'apparence du droit, et les discussions ne tourneraient point en séditions.

Or, comme ce rare bonheur nous est échu, de vivre dans une République, où l'on accorde à chacun l'entière liberté de jugement, et d'adorer Dieu à sa guise; et où rien n'est plus précieux ni plus doux que la liberté; j'ai pensé que je ne ferais point une œuvre vaine, ni inutile, si je montrais que cette liberté peut être accordée, non-seulement en sauvant la piété, ainsi que la paix de la République; mais, de plus, qu'elle ne peut être enlevée qu'avec la piété et la paix ellemême de la République. Et c'est là le point principal que j'ai résolu de démontrer en ce *Traité*. Dans ce but, il a été fort nécessaire d'indiquer les principaux préjugés concernant la religion, c'est-à-dire les restes de l'antique servitude,